

Dès le 1^{er} novembre, Puplinge devra être contourné par le nord

Mobilité genevoise

Le village prend des mesures pour ne plus subir le transit aux heures de pointe.

Dès le mois prochain, on ne pourra plus franchir en voiture le cœur du village de Puplinge aux heures de pointe. À la hauteur de la mairie, la rue de Graman, dotée de bornes rétractables, n'autorisera plus que le passage des bus et de la mobilité douce, le matin de 6 h 30 à 9 h et le soir de 16 h à 19 h.

La mesure se couple à une interdiction du trafic motorisé, à toute heure, sur un tronçon de la route de Cornière plus proche de la douane du même nom, sans écueil physique mais avec des contrôles et amendes à la clé. Ce raccourci entre la frontière et le centre de la localité sera ainsi débarrassé des vrombissements.



«Nous espérons pacifier la circulation en heures de pointe alors qu'on voit actuellement passer plus de 5000 véhicules quotidiens sur certaines artères du village,

«On voit actuellement passer plus de 5000 véhicules quotidiens sur certaines artères du village.»

Gilles Marti Maire de Puplinge

comme la rue de Frémis, commente Gilles Marti, maire de Puplinge. Cette rue communale n'est pas prévue pour un tel transit: 200 nouveaux logements y ont récemment vu le jour et une résidence pour personnes âgées y est

prévue.» La situation s'avère surtout difficile en fin de journée, quand s'entremêlent sur la chaussée les pendulaires de retour du travail et la clientèle des commerces de France voisine.

Le nouveau plan de circulation vise à ce que le trafic de transit emprunte les artères principales ou secondaires qui, si elles n'évitent pas complètement le milieu bâti, ne s'immiscent au moins pas en plein centre du tissu villageois. Il s'agit des routes de Presinge et de Jussy ainsi que de la section nord de la rue de Graman. Pour ce dernier tronçon, le maire précise que des mesures de sécurité ont été prises, notamment en faveur des piétons. La chaussée a été couverte de revêtement phonoabsorbant.

Dépose sauvage

Quant au cheminement créé le long de la route de Cornière entre la douane et l'arrêt TPG du même nom, il a été imposé

par un phénomène insolite. Une partie de la clientèle suisse utilise les bus 32 et 37 pour s'approcher d'un hypermarché français situé à 500 mètres à peine. D'où des défilés de chaland le long de la route et le dépôt sauvage de caddies à ce bucolique arrêt.

Au-delà de ce cas particulier, Gilles Marti souligne que les mesures prises s'inscrivent dans une vision d'ensemble. «La route de Cornière figure par exemple dans un itinéraire de mobilité douce, reliant notamment Puplinge à la gare d'Annessette, alors qu'elle est très étroite et actuellement envahie d'un flot de voitures, note-t-il. Quand des infrastructures telles que le réseau Léman Express ou le tram 17 ont été mises en service, les gens ne peuvent plus dire qu'ils ont absolument besoin de leur voiture ou, du moins, ils ne peuvent pas tous le dire.» **Marc Moulin**